

## ASSEMBLÉE NATIONALE

20 avril 2018

---

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

### AMENDEMENT

N ° CE41

présenté par

Mme Marsaud, rapporteure pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

-----

### ARTICLE 55

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« réalisées »,

les mots :

« mises en œuvre ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.